

Compréhension à l'audition et exercices oraux dans un contexte spécialisé (anglais des affaires) - Partie 2

3.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Knorr Sabrina ;Starrs Colleen (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau B2 du "Cadre européen commun de référence pour les langues"
Thèmes abordés	Le but principal du cours est d'améliorer les compétences orales et surtout de compréhension à l'audition des étudiants ainsi que leur maîtrise du vocabulaire spécifique spécialisé (anglais des affaires). Certains points de grammaire seront également abordés.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à l'audition Les étudiants écoutent des interviews, discussions, présentations, documentaires, etc. présentés par des narrateurs anglophones ou non-anglophones (accents variés). Les documents audio traitent de différents sujets complexes du monde des affaires (stages, financement, le secteur bancaire, stratégies économiques etc.).</p> <p>1 A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> de prendre note et d'en extraire les informations importantes, maîtriser le vocabulaire spécifique et répondre à des questions basées sur les documents audio. <p><i>Niveau C1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</i></p> <p>Capacités orales - Individuelles: A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> de donner leur opinion sur les sujets traités au cours. <p>Capacités orales - Interactives: A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> participent aisément et de manière constructive aux discussions. <p>2 L'accent est mis sur la capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le contenu Parler couramment et aisément Tenir un discours cohérent Utiliser du vocabulaire varié et spécifique S'exprimer sans fautes de grammaire Prononcer correctement les mots utilisés <p><i>Niveau B2+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</i></p> <p>Compréhension à la lecture A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> de lire des textes spécialisés en anglais des affaires et de filtrer les informations nécessaires pour effectuer des tâches spécifiques ou pour répondre à des questions spécifiques. <p>3 Les étudiants comprennent la terminologie utilisée dans les textes (par exemple, expressions idiomatiques, vocabulaire des affaires, etc.) <i>Niveau C1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</i></p>

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants

Évaluation continue - 15%

Discussion sur un texte/vidéo - 5%

Les étudiants doivent préparer/organiser une discussion/un débat sur un texte ou une vidéo de leur choix. Les instructions détaillées sont données en classe.

Le Répétiteur files – 10%

Les étudiant-es passent un test écrit en classe sur le contenu des documents suivants : Le Répétiteur - "Specific Vocabulary" - "Economics". Cette matière doit être étudiée en auto-apprentissage.

Important :

- Les dates pour la discussion sur un texte/une vidéo et le test sur le Répétiteur sont fixées à l'avance. Chaque étudiant-e s'engage à être présent-e pour le jour fixé. Les étudiant-es absent-es pour cette partie obtiendront zéro.

Examen oral - 25%

Les étudiant-es recevront des questions de discussion basées sur les sujets vus au cours. Il y aura un temps de préparation (préparation individuelle). Ensuite, le sujet choisi devra être débattu.

L'évaluation porte sur les compétences suivantes :

- Contenu (connaissance du sujet, utilisation de vocabulaire spécifique au sujet, argumentation, utilisation d'expressions de conversation, etc.)
- Communication (interventions appropriées, interaction, réaction à ce qui est dit, etc.)
- Précision de la langue (grammaire, vocabulaire, prononciation, accentuation, etc.)
- Maîtrise de la langue (construction de l'argumentation, discours fluide, aisance, etc.)

L'examen oral aura lieu en mai. Les dates pour la discussion de groupe sont fixées à l'avance. Chaque étudiant-e s'engage à être présent-e pour le jour fixé.

Examen écrit - 60 %

Contenu :

- Questions de compréhension à l'audition basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison. L'examen contiendra également des nouveaux documents audio.
- Questions de vocabulaire basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison, c'est-à-dire matière de compréhension à l'audition, à la lecture, exercices de vocabulaire, autres exercices, etc.
- Questions de grammaire basées sur la matière vue au cours ou à la maison.

L'examen écrit aura lieu pendant la session de juin. Une fois la date fixée, celle-ci ne pourra pas être changée ultérieurement.

Important :

- L'examen oral et l'examen écrit sont obligatoires. Les étudiant-es absent-es pour une de ces parties obtiendront la mention "absent" pour l'ensemble de l'examen.
- Il est attendu des étudiant-es qu'ils/elles soient présent-es au cours, préparent le cours et participent activement à toutes les activités:

*La **présence au cours est obligatoire**. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage*

(RGEE - art. 72)

Session de septembre

L'examen contient les parties suivantes :

Examen oral - 30 %

La matière est identique à celle de la discussion qui a eu lieu en mai, c'est-à-dire une discussion basée sur les sujets vus au cours (voir ci-dessus).

L'évaluation porte sur les compétences suivantes :

- Contenu (connaissance du sujet, utilisation de vocabulaire spécifique au sujet, argumentation, utilisation d'expressions de conversation, etc.)
- Communication (interventions appropriées, interaction, réaction à ce qui est dit, etc.)
- Précision de la langue (grammaire, vocabulaire, prononciation, accentuation, etc.)
- Maîtrise de la langue (construction de l'argumentation, discours fluide, aisance, etc.)

Examen écrit – 70%

Cette partie porte sur la matière de l'examen de juin (**60%**) ainsi que sur les documents du Répétiteur (**10%**) :

- Questions de compréhension à l'audition basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison. L'examen contiendra également des nouveaux documents audio.
- Questions de vocabulaire basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison, c'est-à-dire matière de compréhension à l'audition, à la lecture, exercices de vocabulaire, autres exercices, etc.
- Questions de grammaire basées sur la matière vue au cours ou à la maison.
- Le Répétiteur : "Specific Vocabulary" - "Economics".

Important :

- L'étudiant-e qui représente l'examen en août/septembre a le choix de représenter la ou les compétences en échec (Le Répétiteur, l'examen oral et l'examen écrit) OU la totalité de l'épreuve s'il/elle désire améliorer sa note. Il/elle veille à communiquer explicitement son choix au professeur au plus tard le premier jour de la session. L'étudiant-e absent-e pour une des parties qu'il/elle doit représenter obtiendra la mention "absent" pour l'ensemble de l'examen.

Méthodes d'enseignement	Le temps en classe est utilisé pour développer la maîtrise de la langue des étudiants.
Contenu	Cette unité d'enseignement porte sur la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture, exercices de vocabulaire et grammaire et exercices oraux en anglais spécialisé (anglais des affaires).
Ressources en ligne	https://moodle.uclouvain.be/enrol/index.php?id=1956
Bibliographie	Keynote Advanced – Student's Book - Split B Edition © 2016 National Geographic Learning, a Cengage Learning Company (Print Year: 2017) ISBN-13: 978-1337561457
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	3		